



## DÉCLARATION LIMINAIRE CSAL du 20/02/2024

Monsieur le Président,

Deux ans ! Cela fait deux ans, et ça n'a rien d'un heureux anniversaire. Deux ans que le conflit en Ukraine a éclaté. Et bientôt 5 mois de combats sanglants entre le gouvernement d'Israël et le Hamas. Ces conflits, quels qu'en soient les motifs revendiqués, n'ont pour seules victimes que les populations prises dans l'étau de velléités territoriales et capitalistes. La CGT appelle au « Cessez-le-feu » immédiat, à la paix.

Mais qu'en est-il de l'espoir de paix dans notre monde, quand on voit qu'au sein de la communauté européenne les citoyens sont à bout ? À bout, car ils souffrent de l'ignorance et de l'indifférence de nos élites dirigeantes. À bout, car le capital et le pouvoir sont les seules lois valables. Les agriculteurs ne sont pas dupes, et partout leur mouvement renaît en France, et rayonne dans les pays d'Europe. Et ils ne sont pas les seuls. Les contestations sont nombreuses. Du monde nouveau espéré après la crise du Covid, reste-t'il quelque chose ? De meilleures conditions de travail, plus de moyens pour les métiers essentiels, plus de démocratie, voilà ce qu'on était en droit d'attendre.

Peut-on encore parler de démocratie quand le peuple hurle NON et que les lois passent à coup de 49.3 pour notre retraite, notre budget ? Oui, NOTRE budget ! Car c'est un bien commun que la DGFIP collecte et se doit de gérer et non le budget privé d'un conglomérat dirigeant.

Difficile d'y croire quand notre ancien ministre et notre ancien Directeur Général se croient permis d'exonérer des intérêts privés à hauteur de plusieurs dizaines de millions d'euros d'impôts et de droits sociaux. Droits qui auraient dû bénéficier à l'ensemble des citoyens. Et cela sous prétexte d'un rayonnement sportif de notre Nation, alors que le club concerné est détenu par une puissance économique étrangère !

Et les simulacres de démocratie s'installent à tous les niveaux, de l'Hémicycle jusqu'à nos instances nationales et locales.

Aujourd'hui, nous sommes convoqués pour voter un texte fondateur sur les conditions de dialogue social au sein de notre Direction locale : le Règlement Intérieur. Où est le dialogue alors que nous en avons été avertis, le texte n'est pas amendable, nos réflexions seront reprises ultérieurement (ou pas) dans une circulaire dont nous ne connaissons ni le contenu et encore moins le délai de diffusion !? Si on prend pour exemple la rapidité à laquelle ce règlement intérieur « type » a été diffusé et soumis au vote, plus d'un an après la création des instances qu'il est censé encadrer, permettez-nous de douter d'une prompte mise en pratique de celle-ci.

Autre exemple flagrant de dialogue social à géométrie variable : le pont du 10 mai 2024.

Alors que l'ensemble des représentants du personnel de la DDFIP du Tarn s'est opposés à la suppression de ce pont naturel, sans décompression des agents au cours de la campagne IR, vous maintenez votre position, au risque d'une iniquité de traitement des agents, sous l'égide du Délégué Interrégional Sud-Pyrénées. Ce dernier, que nous avons rencontré le 5 février, avance l'obligation de maintien du service public comme justification à sa position. Où était cette notion de maintien du

service public lors de la mise en place du NRP, entraînant la fermeture d'une multitude de sites accueillant les usagers ? Où est la cohérence ?

Et une fois de plus, où est la cohérence alors que le service public qu'est l'Éducation Nationale a intégré cette journée dans les vacances scolaires ?

On peut aussi parler d'incohérence (on en n'est plus à une près) quand on va vers une décentralisation de la gestion de notre fonction publique d'État, qui, à terme, sera sous la direction des préfets, et qu'en même temps, la tendance est à l'harmonisation par le bas des droits des agents justifiant ainsi l'existence même de ce Règlement Intérieur « type », faisant fi du droit au dialogue social local et des conquits sociaux ultérieurs.